
ANNEXES SANITAIRES- ASSAINISSEMENT

Vu la délibération du Conseil Municipal
en date du :
arrêtant le projet du Plan Local
d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et signature :

.....

STRUCTURE ET ORGANISATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

1.1. Présentation du service assainissement

La Communauté d'agglomération du pays viennois (ViennAgglo) dispose, depuis le 1er janvier 2007, de la compétence assainissement collectif et, depuis le 1er janvier 2006, de la compétence assainissement non collectif sur l'ensemble des 18 communes de son territoire.

1.2. Organisation et mode de gestion de l'assainissement

Répartition de la population

90 % de la population de l'agglomération est raccordée à un réseau d'assainissement collectif pour être traitées sur 4 stations d'épuration et 1 lagunage. En revanche, pour 10 % de la population, sur des secteurs où l'habitat est dispersé, l'assainissement non collectif apparaît comme la solution technique et économique la plus adaptée.

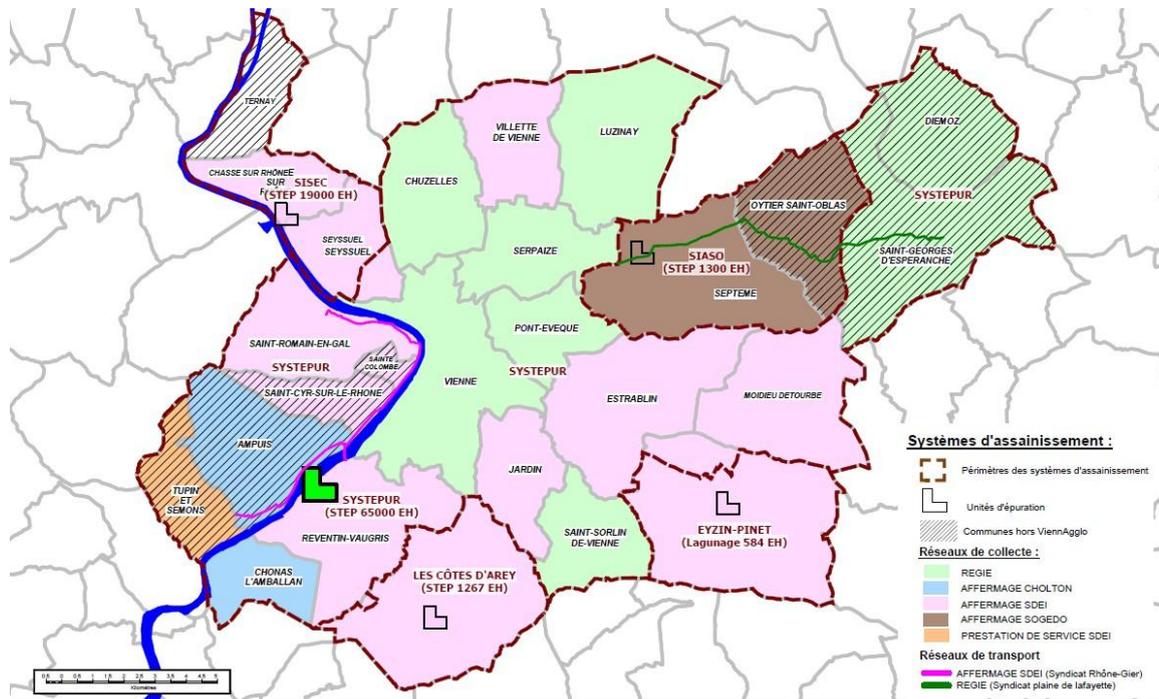
Assainissement collectif

Depuis le transfert de la compétence assainissement collectif en 2007, ViennAgglo s'est substituée à ses communes membres au sein de plusieurs syndicats d'assainissement collectif.

La répartition des compétences entre les différentes collectivités est la suivante :

Communes ViennAgglo	COMPETENCES			Adhérents aux syndicats de traitement
	collecte	transport	traitement	
Côtes d'Arey	ViennAgglo	ViennAgglo	ViennAgglo	-
Eyzin Pinet	ViennAgglo	ViennAgglo	ViennAgglo	-
Chasse sur Rhône, Seyssuel	ViennAgglo	ViennAgglo	SISEC	Ternay, ViennAgglo
Chonas l'Ambellan, Chuzelles, Cotes d'Arey, Estrablin, Eyzin Pinet, Jardin, Luzinay, Moidieu Détourbe, Pont-Evêque, Reventin Vaugris, Saint Romain en Gal, Saint Sorlin de Vienne, Serpaize, Seyssuel, Vienne, Villette de Vienne.	ViennAgglo	ViennAgglo	SYSTEMPUR	- ViennAgglo - Syndicat Plaine Lafayette (St Georges, Diémoz) - Syndicat Rhône Gier (Ampuis, Ste Colombe, St Cyr sur Rhône, Tupin et Semons)
St Romain en Gal	ViennAgglo	Syndicat Rhone Gier		
Septème	SIASO	SIASO	SIASO	Oytier, ViennAgglo

ViennAgglo appartient donc à **5 systèmes d'assainissement** (ensemble des réseaux raccordés à une station d'épuration). La carte ci-dessous les présente ainsi que leur mode de gestion.



ViennAgglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS VIENNOIS
30, Avenue Général Leclerc
38000 VIENNE
Tél : 04 74 78 78 70
Fax : 04 74 78 78 79

Modes de gestion des systèmes d'assainissement au 01/06/2011

Origine et cartographie : Service Information Géographique&Observatoires de ViennAgglo le 04 mai 2012



Exploitation en régie directe

Exploitation en régie directe

ViennAgglo exploite, avec une équipe de 7 agents, les réseaux d'assainissement du territoire de 6 communes en régie directe, ce qui représente plus de 66% de la population.

Des agents de la ville de Vienne, intervenant partiellement pour l'assainissement, tels que les releveurs, les électromécaniciens et la régie des eaux sont mis à disposition de ViennAgglo pour une quote-part de leur temps de travail.

Affermage

Le tableau ci-après présente les contrats d'affermage concernant les 11 communes de ViennAgglo ayant ce mode de gestion.

	Entreprise délégataire	Durée	Date d'échéance du contrat	Périmètre
Chonas l'Amballan	CHOLTON	12 ans	30/06/2015	Réseaux
Chasse sur Rhône, Jardin, Estrablin, Moidieu Détourbe, St Romain en Gal, Seyssuel, Villetta de Vienn	Lyonnaise des Eaux	6 ans	31/12/2016	Réseaux
Côtes d'Arely, Eyzin-Pinet				Réseaux + STEP
Reventin-Vaugris,	Lyonnaise des Eaux	12 ans	31/12/2016	Réseaux

Adhésion à un syndicat integral d'assainissement :

Pour la commune de Septème, ViennAgglo s'est substituée à la commune au sein du syndicat intégral d'assainissement le SIASO. Ce syndicat affermé à la société SOGEDO gère l'ensemble du service assainissement collectif de cette commune (collecte et traitement des eaux usées).

Assainissement non collectif

ViennAgglo a mis en place le Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) depuis 2008 sur l'ensemble de ses 18 communes membres. Depuis fin 2010, un technicien de ViennAgglo assure la gestion de ce service et notamment l'information des usagers concernés.

LES RÉSEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSPORT

1.1. Abonnés desservis par les réseaux de collecte

Système d'asst	Communes	Nombre d'abonnements à l'assainissement	Nombre d'habitants desservi par l'assainissement collectif
Sisec	Chasse sur Rhône	2 104	5 260
Systepur	Chonas l'Amballan	527	1 318
Systepur	Chuzelles	620	1 550
Côtes d'Arey	Cotes d'Arey	678	1 695
Systepur	Cotes d'Arey	7	18
Systepur	Estrablin	1163	2 908
Eyzin pinet	Eyzin Pinet	350	875
Systepur	Eyzin Pinet	140	350
Systepur	Jardin	604	1 510
Systepur	Luzinay	632	1 580
Systepur	Moidieu Détourbe	590	1 475
Systepur	Pont-Evêque	1402	3 505
Systepur	Reventin Vaugris	572	1 430
Systepur	Saint Romain en Gal	614	1 535
Systepur	Saint Sorlin de Vienne	235	588
Systepur	Serpaize	421	1 053
Sisec	Seyssuel	465	1 163
Systepur	Seyssuel	175	438
Systepur	Vienne	12 456	31 140
Systepur	Villette de Vienne	592	1 480
Système de collecte		24 347	60 868

Les lignes grises correspondent aux communes en régie

Le nombre d'abonnés par système d'assainissement est résumé dans le tableau suivant :

	Nombre d'abonnements	Nombre d'habitants desservi
Côte d'Arey	678	1 695
Eyzin Pinet	350	0
Sisec	2 569	6 423
Systepur	20 750	51 875

1.2. Caractéristiques du réseau de collecte

Répartition du réseau de collecte des eaux usées et pluviales

Les réseaux de la commune de Septème étant intégrés au patrimoine du SIASO, ils ne seront donc pas abordés dans le présent rapport. Les 6 communes gérées en régie représentent 41,4% du linéaire total du réseau desservant le territoire de ViennAgglo, soit 219 kilomètres.

Le réseau d'assainissement de ViennAgglo se décompose de la manière suivante :

- **76,8 % des réseaux d'eaux usées sont séparatifs**
- **23,2 % des réseaux d'eaux usées sont unitaires**

Ces chiffres ont légèrement évolué depuis le précédent exercice. Ces modifications sont en partie dues au changement de la méthode de mesure du linéaire. Une partie des linéaires des réseaux a ainsi été calculée à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG), ce qui a permis un décompte beaucoup plus précis.

La répartition des réseaux des communes de ViennAgglo est détaillée dans le tableau suivant :

Système d'asst	Communes	Réseaux d'eaux usées séparatif en km	Réseau unitaire en km	Conduite de refoulement eaux usées en km	Total en km	Réseaux d'eaux pluviales séparatif en km	Total en km
Sisec	Chasse sur Rhône	22,67	8,40	0,26	31,33	31,38	62,71
Systepur	Chonas l'Amballan	15,90	0,00	2,00	17,90	0,15	17,15
Systepur	Chuzel les	26,39	0,00	1,01	27,40	0,00	27,40
Côtes d'Arey	Cotes d'Arey	15,42	0,00	0,76	16,18	1,31	17,49
Systepur	Cotes d'Arey	0,06	0,00	0,00	0,06	0,06	0,12
Systepur	Estrablin	39,84	2,04	0,58	42,46	8,48	50,94
Eyzin pinet	Eyzi n Pinet	6,80	0,00	0,00	6,80	0,20	7,00
Systepur	Eyzi n Pinet	6,16	0,00	0,00	6,16	0,00	6,16
Systepur	Jardin	19,48	0,00	0,16	19,64	2,38	22,02
Systepur	Luzinay	16,10	0,00	0,42	16,51	10,02	26,53
Systepur	Moi dieu Détourbe	1,30	19,02	0,13	20,45	2,02	22,47
Systepur	Pont-Evêque	26,82	0,00	0,00	26,82	5,94	32,76
Systepur	Reventin Vaugris	25,55	0,00	0,00	25,55	0,47	26,02
Systepur	Saint Romain en Gal	6,38	8,31	1,63	16,32	3,49	19,81
Systepur	Saint Sorlin de Vienne	19,64	0,00	0,00	19,64	0,00	19,64
Systepur	Serpaize	7,96	0,00	0,33	8,29	0,54	8,83
Sisec	Seysuel	13,45	0,00	3,82	17,27	0,00	17,27
Systepur	Seysuel	5,54	0,00	0,36	5,90	0,14	6,04
Systepur	Vienne	41,75	56,47	0,20	98,42	36,12	134,53
Systepur	Villette de Vienne	18,19	0,00	0,30	18,49	0,00	18,49

Système de collecte	335,39	94,24	11,95	441,59	102,70	543,38
----------------------------	---------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

Les lignes grises correspondent aux communes en régie

Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

Cet indicateur permet de mesurer :

- ☐ le niveau de connaissance des réseaux d'assainissement
- ☐ la qualité de la gestion patrimoniale
- ☐ le suivi de l'évolution des réseaux

L'indice de connaissance des réseaux concernant l'exercice 2012 est de **10 sur 100**. Il est équivalent à celui de l'exercice 2011. Il avait été prévu de faire évoluer ce chiffre grâce à la mise en place de campagnes de relevés GPS. Le but étant d'intégrer la totalité des réseaux sur le Système d'Information Géographique (SIG) de ViennAgglo. Des contraintes techniques spécifiques à la solution GPS ont ralenti sa mise en place pour cette année. Toutefois, l'objectif du service est de pouvoir produire l'ensemble de la carte des réseaux du territoire sous format SIG d'ici à la fin de l'exercice 2013.

Description du réseau de collecte

Le réseau de collecte se définit non seulement par les linéaires de réseaux, mais également par la présence d'ouvrages associés. Ils se répartissent de la manière suivante :

Système d'asst	Communes	Déversoirs d'orage	Dessableur	Poste de relèvement
Sisec	Chasse sur Rhône	7	1	4
Systepur	Chonas l'Amballan	1	0	2
Systepur	Chuzelles	1	0	1
Côtes d'Arey	Cotes d'Arey	2	0	4
Systepur	Cotes d'Arey	1	0	0
Systepur	Estrablin	1	0	4
Eyzin pinet	Eyzin Pinet	0	0	0
Systepur	Eyzin Pinet	0	0	0
Systepur	Jardin	2	0	2
Systepur	Luzinay	1	0	1
Systepur	Moidieu Détourbe	2	0	1
Systepur	Pont-Evêque	3	0	2
Systepur	Reventin Vaugris	0	0	1
Systepur	Saint Romain en Gal	3	3	2
Systepur	Saint Sorlin de Vienne	0	0	5
Systepur	Serpaize	1	0	2
Sisec	Seyssuel	0	0	13
Systepur	Seyssuel	0	0	0
Systepur	Vienne	61	2	5
Systepur	Villette de Vienne	2	0	4
Système de collecte		88	6	54

Les lignes grises correspondent aux communes en régie

Déversoirs d'orage

Conçus pour « décharger » les réseaux d'assainissement par temps de pluie, les déversoirs d'orage agissent comme des soupapes et évitent les risques de débordement chez les particuliers. Ces ouvrages seront prochainement instrumentés afin de mesurer les volumes d'effluents déversés au milieu naturel. Cette action conclura l'étude diagnostic menée par les bureaux d'études SAFEGE-COMA- MERLIN dans le cadre de la mise aux normes des réseaux. Ce dispositif fournira une vision précise du fonctionnement des ouvrages par temps de pluie, ce qui permettra de l'optimiser et de limiter les déversements.

Les déversoirs d'orage sont curés en moyenne une fois par mois par l'équipe d'entretien des réseaux. Cette fréquence peut être ajustée en fonction des secteurs et de la vitesse d'encrassement de chaque ouvrage.

Grilles et avaloirs d'eaux pluviales

L'équipe d'entretien des réseaux assure leur maintenance sur la commune de Vienne. Ces ouvrages y sont au nombre de 280. Leur entretien sur les autres communes du territoire est assuré par les agents techniques municipaux. Cependant, une aide leur est apportée si des moyens « lourds », tels qu'une remorque de curage, sont nécessaires pour mener à bien cette opération.

Postes de relevage

Les postes de relevage sont mis en place lorsque la pente naturelle du terrain ne permet pas de créer un réseau gravitaire pour acheminer les eaux usées.

Interventions curatives

Les interventions curatives comprennent les opérations de curage ponctuelles lorsqu'il y a des obstructions de réseau ou de branchement au réseau de collecte. Sont également décomptées comme interventions curatives, toutes les réparations réalisées suite à une casse ou à un dysfonctionnement.

Dans la mesure du possible, toutes ces opérations sont réalisées par l'équipe d'entretien des réseaux. Le curage est réalisé à l'aide d'une remorque de curage. L'équipe prend également en charge les travaux de maçonnerie.

Contrôle des branchements au réseau

Une procédure de contrôle des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales a été mise en place sur les communes en régie grâce au recrutement de deux apprentis en alternance.

Ces contrôles visent à vérifier que :

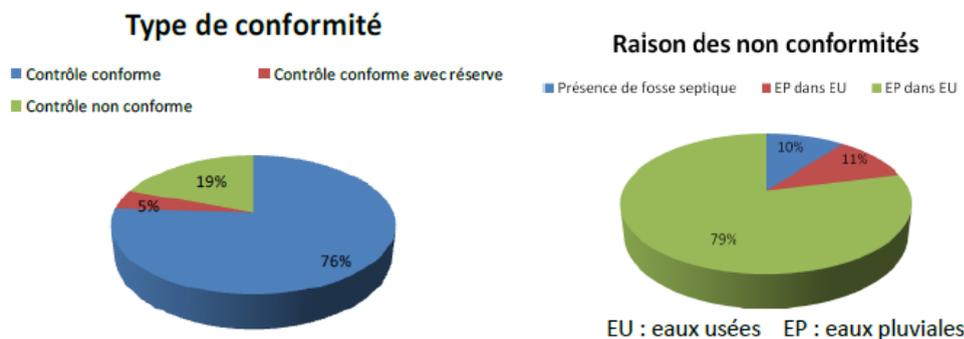
- les eaux usées soient bien raccordées au réseau public de collecte d'eaux usées.
- les eaux pluviales soient bien raccordées au réseau public de collecte des eaux pluviales lorsqu'il existe, ou rejetées au milieu naturel.
- le dispositif de traitement des eaux pluviales respecte l'arrêté du permis de construire.

Les contrôles de conformité des branchements au réseau d'assainissement sont réalisés dans les cadres suivants :

- Permis de construire
- Branchements sur un réseau neuf (extension du collecteur public)
- Ventes d'habitations
- Permis d'aménager
- Demandes de raccordement ponctuelles

Au total, 109 contrôles ont été réalisés au cours de l'année 2012. Le tableau ci-contre détaille le nombre de contrôles effectués sur les années 2011 et 2012 :

Type de contrôles	2011	2012
contrôles de permis de construire	31	3
contrôles de branchement neuf	61	27
contrôle suite à une demande de branchement	3	1
contrôles suite aux tests à la fumée	0	74
contrôle vente immobilière	2	4



Le tableau suivant compare, entre les années 2011 et 2012, le nombre de contrôles de branchement par système d'assainissement sur le territoire de ViennAgglo:

Communes	2011	2012
Côte d'Arey	0	0
Eyzin Pinet	0	0
Sisec	0	0
Systepur	102	110

ViennAgglo a également la responsabilité de valider la conformité du système d'assainissement des lotissements (vérification des plans de recollement ainsi que des essais caméra et tests d'étanchéité). Plusieurs campagnes de contrôles ont été lancées suite aux permis d'aménager :

- Lotissement Coteaux des Mésanges et le Domaine des Ouyassières, à Luzinay

Dysfonctionnements du réseau**Identification des points noirs du réseau**

Le travail de l'équipe d'entretien des réseaux et leur connaissance pratique des collecteurs a permis de mettre en évidence différents points de dysfonctionnement. Ils se répartissent de la manière suivante :

Communes	Nombre de points noirs	Longueur de réseau de collecte des eaux usées	Nombre de points noirs pour 100 km
Chuzelles	2	27,4	7,3
Luzinay	0	16,51	0,00
Pont-Evêque	7	26,82	26,10
Saint Sorlin de Vienne	0	19,64	0
Serpaize	1	8,29	12,06
Vienne	19	98,42	19,31
Système de collecte	29	197,08	15,04

3.5. Travaux d'extension et de renouvellement

Au cours de l'année 2012, les principales opérations réalisées sont les suivantes pour Luzinay:

- _ Déconstruction des stations d'épuration communales avec une remise en état des terrains communaux.
- **Luzinay – impasse du Muguet.** Cette opération a permis de supprimer les débordements du réseau d'eaux usées avec la construction d'un poste de refoulement palliant la très faible pente du réseau préexistant et d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales. Ces travaux ont nécessité un investissement de **26 054€ TTC** en eaux pluviales **et 42 176€ TTC** en eaux usées.
- **Luzinay – impasse du Pan Perdu.** L'extension du réseau d'eaux usées sur un linéaire de 136 mètres a permis de raccorder 2 habitations supplémentaires et un futur projet d'urbanisme pour un montant **de 50 169€ TTC.**

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis 2008, le SPANC de ViennAgglo réalise principalement deux types de missions :

- **Sur les installations neuves ou réhabilitées.** Le dossier de conception et d'implantation est contrôlé, puis pendant les travaux un deuxième contrôle est réalisé à tranchées ouvertes pour vérifier que les règles de l'art soient bien respectées.
- **Sur les installations d'assainissement non collectif existantes.** Chaque installation existante fait l'objet depuis 2008 d'un diagnostic périodique de bon fonctionnement qui vise à vérifier le bon entretien des ouvrages, ainsi que leur bon fonctionnement.

En outre, depuis le recrutement du technicien SPANC au sein du service assainissement, une mission importante d'information des usagers et des professionnels est effectuée par ViennAgglo.

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il prend en compte quatre critères (zonage approuvé, règlement de service approuvé, mise en œuvre des contrôles sur les installations neuves et existantes). Lorsque tous les critères sont réalisés, l'indice atteint 100 points. Sur le territoire de ViennAgglo cet indice s'élève à **100 points**.

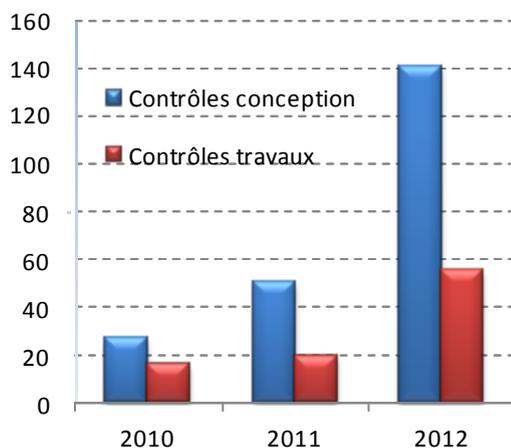
1.1. Contrôle des installations

Installations neuves ou réhabilitées

En 2012, le SPANC a réalisé 119 contrôles de conception et 51 contrôles de travaux. Les avis rendus suite à ces contrôles sont les suivants :

	Favorable	Favorable avec réserves	Défavorable
Contrôles conception	83	33	3
Contrôles travaux	29	21	1

Remarque : un contrôle de travaux a fait l'objet d'un avis défavorable. Le projet n'avait pas été déposé auprès de ViennAgglo pour contrôle et validation puis les travaux n'avaient pas été contrôlés à tranchée ouverte. Après les travaux, le SPANC n'était pas en mesure d'évaluer l'efficacité du système choisi et la bonne exécution des travaux.

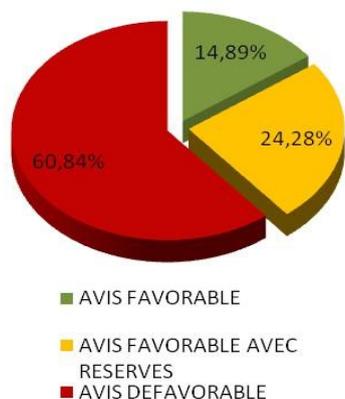


L'augmentation du nombre de contrôles en 2012 est due d'une part à l'opération de réhabilitation menée sur le territoire qui a beaucoup incité les usagers à mettre en conformité leurs installations et d'autre part au décret du 28 février 2012 relatif au régime des autorisations d'urbanisme qui oblige les particuliers, déposant un permis de construire, à avoir une attestation de conformité sur leur projet d'assainissement non collectif.

Installations existantes

La campagne de contrôles diagnostic sur l'ensemble du territoire de ViennAgglo s'est terminée à la fin de l'année 2010. 160 usagers qui n'ont pas pu faire l'objet d'un contrôle (usagers absent ou indisponible lors de la première visite), en avril 2011 une dernière campagne de relance a été lancée.

Bilan des diagnostics



En 2012, **40** contrôles diagnostics ont été réalisés dont **30 contrôles** qui ont été réalisés dans le **cadre d'une vente immobilière**.

Depuis la création du SPANC, **2418** diagnostics ont été effectués.

61 % des avis rendus sont défavorables.

Les avis défavorables sont délivrés lorsque l'installation d'assainissement non collectif n'est pas complète ou qu'elle ne fonctionne pas correctement. Les usagers ayant reçus un avis défavorable ont, dans certaines conditions, seulement 4 ans pour réalisés les travaux de mise en conformité.

A ce jour, 113 usagers n'ont pas encore répondu aux demandes de rendez vous de ViennAgglo et n'ont pas pu être diagnostiqués.

1.2. Opération de réhabilitation

Pour faire suite aux diagnostics des installations d'assainissement non collectif, ViennAgglo a lancé en 2011 une opération de réhabilitation groupée. Cette opération doit permettre aux usagers volontaires, dont les installations ont un impact sur l'environnement ou sur la salubrité, de réaliser les travaux de mise en conformité avec une aide forfaitaire de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse de 2600 €. Cette opération est menée commune par commune.

En 2012, l'opération de réhabilitation a été lancée sur l'ensemble des 18 communes du Pays Viennois :

	Nombre d'usagers éligibles aux aides	Nombre d'usagers volontaires	% d'usagers volontaires
Chasse sur Rhône	11	3	27%
Chonas l'Amballan	5	3	60%
Chuzelles	30	1	3%
Les Côtes d'Arey	39	7	18%
Estrablin	29	3	10%
Eyzin-Pinet	96	27	28%
Jardin	24	5	21%
Luzinay	72	24	33%
Moidieu détourbe	29	11	38%
Pont-Evêque	3	0	0%
Reventin-Vaugris	49	9	20%
St Sorlin de Vienne	12	2	17%
Septème	61	14	23%
Serpaize	40	4	10%
Seyssuel	24	4	17%
Vienne	89	18	20%
Villette de Vienne	17	0	0%
St-Romain-en-Gal	10	1	10%
TOTAL	630	136	22%

Usagers éligibles aux aides :
l'Agence de l'Eau attribue l'aide sous certaines conditions

Nombre d'usagers volontaires :
nombre d'usagers préinscrit dans l'opération de réhabilitation.

En 2012, l'opération de réhabilitation a été présentée aux usagers éligibles lors de 9 réunions publiques organisées dans chaque commune. Ainsi, 361 invitations ont été envoyées. Le taux de présence aux réunions a atteint 35%.

La quantité de contrôle conception et contrôle travaux dans le cadre de l'opération de réhabilitation a nettement augmenté en 2012.

Ainsi en 2012, 67 contrôles conception et 28 contrôles travaux ont été réalisés dans le cadre de l'opération de réhabilitation. Sur les 28 installations contrôlées, 22 particuliers ont perçu les aides de l'agence de l'eau.

La station d'épuration SYSTEPUR

Informations générales de Vienne-Reventin Vaugris

- Capacité : 65000 équivalents Habitants
- Milieu récepteur : Fleuve le Rhône
- Masse d'eau : FRDR2006 - Le Rhône de la confluence Saône à la confluence Isère

Description de la station

- **Maitre d'ouvrage** : SYNDICAT MIXTE EXPLOI STATION EP SYSTEPUR
- **Exploitant** : SYNDICAT MIXTE EXPLOI STATION EP SYSTEPUR
- **Commune d'implantation** : REVENTIN-VAUGRIS
- **Capacité nominale** : 65000 EH
- **Débit de référence** : 18000 m³/j
- **Autosurveillance validée** : validé
- **Traitement requis par la DERU** :
 - Traitement secondaire
 - Filières de traitement :
 - Eau - Prétraitements
 - Eau - Décantation physique
 - Eau - Boue activée moyenne charge
 - Boue - Epaississement statique gravitaire
 - Boue - Table d'égouttage
 - Boue - Filtration à bande
 - Boue - Procédé avancé de réduction de la production de boues

Agglomération d'assainissement

- Nom de l'agglomération : VIENNE
- Commune principale : VIENNE
- Taille de l'agglomération en 2014 : 68706 EH
- Somme des charges entrantes : 68706 EH
- Somme des capacités nominales : 65000 EH

Chiffres clés

	2014	2013	2012	2011
Charge maximale en entrée	68706 EH	87887 EH	84300 EH	85700 EH
Débit entrant moyen	16285 m ³ /j	12969 m ³ /j	11713 m ³ /j	10526 m ³ /j
Production de boues	1042 tMS/an	927 tMS/an	971 tMS/an	954 tMS/an

Destinations des boues (en tonnes de matières sèches par an) : 100% compostage

Milieu récepteur

- **Bassin hydrographique** : RHONE-MEDITERRANEE-CORSE
- **Type** : Eau douce de surface
- **Nom** : Rhône
- **Nom du bassin versant** : Rhône
- **Zone Sensible** : Hors Zone Sensible
- **Sensibilité azote** : Non
- **Sensibilité phosphore** : Non

Conformité équipement

	2014	2013	2012	2011
Conforme en équipement	oui	oui	oui	oui
Abattement DBO5 atteint	Oui	Oui	Oui	Oui
Abattement DCO atteint	Oui	Oui	Oui	Oui
Abattement Ngl atteint	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Abattement Pt atteint	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Conforme en performance	Oui	Oui	Oui	Oui

Informations sur le rejet au milieu

DBO5 : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours

DCO : Demande Chimique en Oxygène

MES : Matières en Suspension

NGL : Azote global

PT : Phosphore total

Moyenne annuelle :

Date de mesure	DBO5 (Kg/j)	DCO (Kg/j)	MES (Kg/j)	NGL (Kg/j)	PT (Kg/j)	METOX (Kg/j)
2009	176,52	820,568	397,68			
2010	126,304	680,022	210,743			
2011	100,21	533,062	156,929			
2012	77,485	529,828	119,316			
2013	120,798	684,898	214,8			
2014	104,289	764,628	193,323			